



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Papiers d'identité

Question écrite n° 39571

Texte de la question

M Jean Gougy attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre des affaires etrangeres, charge des affaires europeennes, sur les problemes que pourrait poser la nouvelle carte d'identite informatisee francaise, en 1992, lorsque les frontieres seront abolies a l'interieur de la CEE En effet, les autorites policieres avancent que cette mesure n'est possible que si elle s'accompagne d'un renforcement des controles au pourtour du continent, notamment grace a un titre d'identite europeen unique. Il lui demande si des negociations sont envisagees pour que ce dernier document soit semblable a la nouvelle carte d'identite francaise dont le format et la zone optique sont d'ores et deja identiques a ceux des cartes d'identite allemandes, et quelle est la position des Britanniques et des Neerlandais chez qui la carte n'existe pas.

Données clés

Auteur : [M. Gougy Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39571

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1706